



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010323

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/10/2024 15H29 C:021236 I:41268

REGIE CIFI

V/Email reçu le Mercredi 09/10/2024 a 15H29

101, RUE DE SEZE
69006 LYON

IMMEUBLE : URBAN LODGE
106 BIS AVENUE LACASSAGNE
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N106BIS LACASSAGNE - CONTACT SUR PLACE M BOIS - TEL:*06 69213793*
ET MME CERQUEIRA - TEL:*06 23792228*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR RECHERCHE DE FUITE DANS UN GARAGE

Donneur d'ordre : Mme C. PUPAT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 10/10 A 13H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE 14 AU NIVEAU -2
PRESENCE D'INFILTRATION D'EAU PROVENANT DU PLAFOND

INTERVENTION DEPUIS LE GARAGE 6 AU NIVEAU -1
PRESENCE D'EAU AU SOL ET DE TRACES D'EAU SUR LE MUR AU NIVEAU DE
LA COLONNE DES EAUX PLUVIALES

TENTATIVE DE CONTROLE DU LOGEMENT 4 AU REZ-DE-CHAUSSEE - NEGATIF
LOCATAIRE ABSENT CE JOUR - PAS DE NOM SUR LA PORTE

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 27/12/24 a 09H06 Mme C. PUPAT

A CE JOUR NOUS SOMMES SANS NOUVELLES INSTRUCTIONS DE VOTRE PART
NOUS CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT

MP LGESTION Email envoyé le 10/10/24 a 22H41 Mme C. PUPAT

MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DU LOCATAIRE
CONCERNE PAR LE LOGEMENT 4 AU REZ-DE-CHAUSSEE AFIN DE POURSUIVRE
NOS INVESTIGATIONS

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010323

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	4	29,12		29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/10	4	70,85		141,70
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	39,45		39,45
TOTAL H.T.					210,27
T.V.A. a 10,00%					21,02
TOTAL T.T.C.En EURO					231,29

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.